

nerie : une grange pour les produits de la ferme qui donne à présent quatre à cinq mille bottes de foin, et peut en rendre beaucoup plus."

A la suite de cette annonce, l'honorable Henry Caldwell, qui se trouvait alors voisin du côté sud-ouest, comme représentant le général Murray, son auteur, acquit de Dumont cette propriété avec les mêmes bornes et étendue. Le voisin du côté nord-est était alors le révérend Josephat Mountain, évêque anglican de Québec, qui représentait Routier, Tapin et les Dames Religieuses Ursulines,—ainsi que le tout appert par acte passé devant Mtre J. A. Panet, notaire, le 10 novembre 1781.

Puis en 1799, le même Henry Caldwell, par contrat du 2 février, devant Mtre F. Tétu, notaire, vendit son acquisition à Jean Guillet dit Tourangeau. Les héritiers de celui-ci firent partage entre eux, le 6 juin 1850, devant Mtre Michel Tessier, notaire, et cette propriété et dépendances furent départies à Delle Julie Henriette Guillet dit Tourangeau, dont les héritiers et représentants sont aujourd'hui nommément portés au cadastre officiel de la baulieu de Québec comme propriétaires. Et c'est d'eux, comme nous l'allons voir, que la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a acquis le terrain pour y asseoir le monument à la mémoire des braves de 1760.

L'initiative de l'érection du monument est due à feu M. Julien Chouinard, riche négociant de Québec ; car il avait acquis la propriété voisine de celle de Dumont, du côté sud-ouest, et représentait l'honorable Henry Caldwell. En 1848, il s'y était bâti une belle résidence de campagne. Le ruisseau que nous avons mentionné, qui coule là en droite ligne, sépare les deux terres, et a creusé un ravin profond.

En construisant la maison et en réparant les clôtures de ligne, souvent endommagées par la crue des eaux